



Imagine la futurabilité

Surgères, le 28 avril 2026

COMMUNIQUÉ

Réunion du Conseil Communautaire

Mardi 5 mai 2026 à 17h 30
Communauté de Communes Aunis Sud
45 avenue Martin Luther King
17700 Surgères

Ordre du jour

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Fixation des indemnités de fonction

1.2 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des collectivités de Charente-Maritime (SOLURIS)

2. MARCHES PUBLICS

2.1 Commission d'Appel d'Offres (CAO) – Création & élection des membres

2.2 Création d'une Commission Permanente des Marchés (CMP) et désignation des membres

3. POLITIQUE SOCIALE

3.1 Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) - Election des membres communautaires au Conseil d'Administration

4. ENVIRONNEMENT

4.1 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité Syndical de **CYCLAD**

4.2 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité Syndical du Syndicat Mixte **Eau 17**

4.3 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité Syndical du Syndicat Mixte Charente Aval (**SMCA**)

4.4 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité Syndical du SYndicat Mixte des Rivières et Marais d'Aunis (**SYRIMA**)

4.5 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise (**SMBVSN**)

4.6 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour les études et travaux d'aménagement et de gestion du Bassin de La Boutonne (**SYMBO**)

4.7 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité Syndical de l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Charente (**EPTB**)

4.8 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité Syndical du **Parc Naturel Régional du Marais Poitevin**

4.9 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité Syndical du syndicat mixte de préfiguration du **Parc Naturel Régional des Marais du Littoral Charentais**

5. URBANISME - PLANIFICATION

5.1 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Schéma de COhérence Territorial (**SCOT**) La Rochelle Aunis

5.2 Mise en œuvre de la concertation pour la procédure de modification n°3 du PLUi-H

6. SERVICE LOGEMENT

6.1 Renouvellement et modification de la convention entre l'association "A Chacun Son Toit" et la Communauté de Communes Aunis Sud - Validation et autorisation de signature du Président

7. EQUIPEMENTS - VOIRIE

7.1 Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes Aunis Sud à la Commission Consultative Paritaire du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equpeement Rural de la Charente-Maritime (**SDEER**)

7.2 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis sud au Comité Syndical du Syndicat Départemental de la Voirie (**SDV**) des collectivités du Département de la Charente Maritime

8. TOURISME

8.1 Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin (**OTAMP**) - Entente avec la Communauté de Communes Aunis Atlantique pour assurer le portage de l'OTAMP – Désignation de représentants

8.2 Election des délégués représentant la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité de Direction de l'**OTAMP**

9. FINANCES

9.1 Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (**CLECT**) – Composition

10. RESSOURCES HUMAINES

10.1 Modification du tableau des effectifs

11. DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DU CONSEIL AU PRESIDENT

12. REMERCIEMENTS

Le Président

Christophe RAULT

